

## EN CAS D'INCENDIE    Pompiers: 18

Toute personne témoin d'un départ de feu doit:

- 1 - Appeler les pompiers en composant le 18.
- 2 - Alerter la personne chargée d'appeler les pompiers.
- 3 - Donner l'alarme.
- 4 - Mettre les moyens en œuvre sans attendre l'arrivée des travailleurs spécialement désignés.

### » Type de matériel d'extinction:



NF EN ISO 7010

.....

.....

.....

.....

.....

### » Personne désignée pour utiliser l'extincteur:

.....

### » Personne désignée pour appeler les sapeurs-pompiers:

.....

### » Personnes chargées de diriger l'évacuation des travailleurs, voire du public:

.....

.....

.....

### » Mesures spécifiques pour les personnes handicapées:



NF EN ISO 7010

.....

.....

.....

.....

.....

### » Moyens d'alerte:



NF EN ISO 7010

.....

.....

.....

.....

Cachet de l'entreprise

Le: